FICHE PRODUIT

SAINT-ASTIER

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE

BÉTOCHAUX®

LE BÉTON DE CHAUX PRÊT À L'EMPLOI

+ Malin
OFFRE PRÊTE À L'EMPLOI !
+ Malin

GAMME RÉNOVATION SOL

LE BÉTON DE CHAUX PRÊT À L'EMPLOI

LES + PRODUIT

- IDÉAL POUR DES ACCÈS DIFFICILES
- EXCELLENT RÉGULATEUR HYGROTHERMIQUE
- RESPECTE LE BÂTI ANCIEN
- ABSENCE D'ÉMISSION DE COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS)

DOMAINES D'UTILISATION

> Réalisation de dallages « non porteurs » pour rez-de-chaussée de bâtiments patrimoniaux, vernaculaires, de sols de caves et chais, d'habitat troglodytique, de restauration des sols de bâtiments existants, etc...

> Travaux réalisables uniquement en intérieur.

CONDITIONNEMENT

Vendu en sac de 25 kg
50 sacs par palette (palette de 1T250)

CONSERVATION / GARANTIE

1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans l'emballage d'origine, non ouvert. Responsabilité civile du fabricant.

25 KG

EXCELL ZONE VERTE
Label garantissant la bonne qualité de l'air (peu de COV)

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR
A+

www.saint-astier.com

BÉTOCHAUX®

LE BÉTON DE CHAUX PRÊT À L'EMPLOI

PRÉPARATION DU SOL

> Décaissement : cette opération a pour but si nécessaire de débarrasser le sol de la végétation, de toutes matières organiques, de déchets et de gravats le cas échéant et des éventuels bétons de ciment. Ce décaissement ne doit en aucun cas déstabiliser les maçonneries en place et devra avoir une épaisseur suffisante pour recevoir un éventuel hérisson, le dallage et le revêtement.

> Nivellement : après ce décaissement, le sol sera nivelé. Un compactage du sol en place peut s'avérer nécessaire, cette opération permet d'en améliorer la portance.

MISE EN PLACE DU HÉRISSON

La mise en place d'un hérisson de cailloux de 20/40 mm ou 30/60 mm d'une épaisseur minimum de 20 cm permet la création d'une lame d'air. Ce hérisson peut être ventilé, il est donc un point important dans la réalisation de ce type de dallage.

Sur le plan thermique et pour la bonne santé des bâtis anciens et neufs, la gestion de l'humidité au rez-de-chaussée ou dans une cave est primordiale.

Cette technique traditionnelle permet de réguler l'humidité à la base des maçonneries, l'ajout d'un drain assure une évacuation permanente de l'humidité vers l'extérieur. Un hérisson efficace préserve la construction et participe au confort global de l'habitation. Sur celui-ci, disposer un géotextile avant le coulage du dallage de béton de chaux.

> Astuce isolation thermique : La pose d'un isolant en panneau de liège peut être réalisée sous le dallage. Les évacuations peuvent être enfouies sous le hérisson dans des tranchées et recouvertes de sable. Les gaines d'un diamètre supérieur à 2,5 cm sont enterrées sous le hérisson. Celles inférieures à 2,5 cm pourront être disposées sur le hérisson ou sur l'isolant le cas échéant.

Si nécessaire, pour une bonne ventilation et/ou en présence d'humidité, la pose d'un drain de ventilation (routier, à cunette, agricole perforé ou d'épandage) est recommandée. Ce drain sera posé de préférence en S, les entrées et les sorties seront remontées au-dessus du niveau du sol extérieur fini et seront fermées par des grilles. En milieu particulièrement humide, il convient de canaliser l'eau par écoulement gravitaire vers l'extérieur, via un système de drain humide.

FABRICATION DU MÉLANGE

	BÉTOCHAUX®
DOSAGE EN EAU DU BÉTON DE CHAUX	1 + 3 litres d'eau
MALAXAGE MÉCANIQUE	entre 3 et 5 minutes
RENDEMENT	10 litres de béton en place pour 1 sac

CALEPINAGE DU DALLAGE

Le calepinage se fera par des joints dont la profondeur sera d'un tiers de l'épaisseur du dallage pour une largeur comprise entre 3 et 5 mm. Il est préférable d'obtenir des formes carrées ou rectangulaires de surface d'environ 25 m^2 avec un rapport dimensionnel de 1 à 1,5. L'espace des joints transversaux doit être de 6 m maximum.

MISE EN PLACE DU BÉTON

Le BÉTOCHAUX® pourra être mis en place classiquement à la règle et à la taloche. L'épaisseur mise en œuvre sera de 15 cm minimum. Dans le cas d'une épaisseur supérieure à 25 cm, elle sera réalisée en plusieurs couches de 10 à 15 cm avec un temps d'attente de 24h minimum et de 48h maximum entre chaque couche. Une bande périphérique de désolidarisation doit être mise en place.

CURE DU BÉTON

Le béton de chaux ainsi mis en œuvre sera maintenu humide, local fermé et à l'abri du gel. Il sera humidifié 1 à 2 fois par jour pendant 1 semaine par pulvérisations modérées. Eventuellement à l'avancement du coulage, le BÉTOCHAUX® pourra être recouvert d'un polyane permettant de le maintenir humide, ceci afin d'en assurer le bon durcissement. Ce polyane sera laissé une semaine puis retiré.

REVÊTEMENTS

> Revêtement scellé : après 4 semaines minimum de séchage, la pose d'un revêtement scellé est possible (voir chapitre correspondant « Revêtement de sols scellés » (page 10 de la Documentation « Bétons de chaux Saint-Astier et solutions des revêtements de sol).

> Plancher sur lambourdes : elle s'effectuera directement sur le dallage après un minimum de deux mois de séchage.

> Protection : dans le cas où le dallage est laissé brut ou nu, il pourra être nécessaire de le protéger afin d'éviter les tâches et d'en faciliter l'entretien. Pour cela, trois mois après réalisation du béton de chaux, il est possible d'appliquer une solution de silicate de sodium 38/40 ou une huile dure.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

BÉTOCHAUX DE SAINT-ASTIER®			
Densité sec kg/L	Résitance à la compression à 28 jours MPa	Résitance à la compression à 90 jours MPa	R pour 15 cm (Résistance Thermique) en $m^2.K.W^{-1}$
1,9 à 2,1	3,5 à 4	5,5 à 6,5	0,10 à 0,12

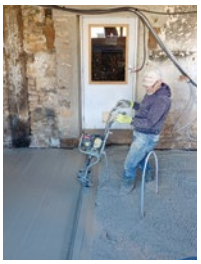

SAINT-ASTIER
LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE

Chaux et Enduits de Saint-Astier
28 bis route de Montanceix - La Jarthe - 24110 Saint-Astier
www.saint-astier.com - contact@saint-astier.com

© Saint-Astier édition Septembre 2022 - 22285
mcomm